

Fiche espèce N° 21

Marouette ponctuée

Porzana porzana

Code Natura 2000 : A 119

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : à surveiller
Liste rouge nationale : en danger
Liste rouge LR : à surveiller

Description de l'espèce

Plus petite que le râle d'eau, elle s'en distingue aussi par : sa forme plus rondelette, son bec court, ses sous-caudales beige roux et ses pattes vertes. Très discrète et difficile à surprendre. Juvéniles : plus bruns et pâles dessous. Attitude anxieuse en milieu découvert qu'elle marque par de fréquents balancements de queue. Chant nocturne en période nuptiale : "houitt" clair et sifflant comme un coup de fouet, porte jusqu'à plus d' 1 Km par temps calme.

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

La population française très fragmentée est en limite d'aire de répartition. Elle est estimée à 60-200 couples qui sont situés principalement dans la moitié Nord de l'hexagone. Quelques cas de nidification isolés sont constatés dans l'Hérault et le Gard, et n'est pas encore prouvée dans l'Aude. La région LR semble aussi être une zone favorable de halte migratoire surtout en migration prénuptiale.



Ecologie

- Habitat : milieux faiblement inondés à végétation émergente pas trop dense voire prairie de fauche.
- Alimentation : petites proies animales (insectes adultes et larves, araignées, vers et mollusques) mais aussi petites graines ou particules végétales molles qu'elle picore sur la boue et au bord de l'eau.
- Reproduction : construisent leur nid au dessus de l'eau dans la végétation et recourbent et entrelacent les tiges avoisinantes pour former un dôme protecteur. [mai-juillet]
- Migration : début août, l'espèce effectue une migration plus ou moins longue selon les conditions climatiques. Inadaptée au vol sur de longues distances, elle entrecoupe cette migration de haltes assez longues (2-3 semaines); elle peut mettre à profit cette halte pour effectuer sa mue, si elle ne l'a pas faite avant de partir. Retour plus rapide dès fin février.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Nicheur strict	1?	-
Migrateur	1 - 5 / 1	2 - 6 / 6

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Aucune nidification de l'espèce n'est connue jusqu'à présent sur le site de Bages-Sigean. Toutefois, l'observation tardive d'un individu le 7 juin 2004 laisse supposer une potentialité de nidification (à surveiller). La Marouette ponctuée fréquente la zone pendant sa migration. Les effectifs observés sont de 2-3 individus au maximum à la fois en bordure de végétation mais ses effectifs doivent être plus importants. Ces stationnements sont plus fréquents en automne (contrairement à ce que l'on observe au niveau français).

❖ Caractéristique de l'habitat

La totalité des observations d'individus en halte migratoire sont faites sur les parcelles inondées de l'ancien étang du Cercle en bordure des massifs de végétation émergente (Phragmite et Typha). Les coupes fréquentes de cette végétation sur ce site leur fournissent une source d'alimentation. L'observation tardive de 2004 a été effectuée sur l'étang du Charlot où l'on trouve une petite phragmitaie entourée de fourrés halophiles qui pourrait convenir à l'espèce.

❖ Menaces

- La régression des milieux dulçaquicoles et surtout leur fragmentation.

❖ Mesures de gestion

- Favoriser le maintien et l'installation d'un corridor de roselières le long des grands axes migratoires de Port-la-Nouvelle à la plaine de Narbonne;
- Créer de nouvelles roselières et améliorer la gestion des surfaces déjà colonisées;
- Ouvrir quelques travées à l'intérieur des massifs de roselière existants et y maintenir une fine lame d'eau pour l'alimentation de l'espèce

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures semblent favorables aux autres espèces fréquentant la zone en période de migration (Marouette poussin, Marouette de Baillon, Gorgebleue à miroir, ...) et de nidification (Butor étoilé, Héron pourpré, Busard des roseaux, Lusciniole à moustaches, ...).